L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 26 MARS 1886.

TROUVÉ.

VACHE trouvée.—Le propriétaire peut recouvrer la vache en prouvant qu'elle lui appartient, et en payant les frais. S'adresser à Maurice Pichloup, coin de l'Avenue Carolton et Domaine. 26mars—3f

OFFICIEL.

Exposé des Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirée le 31 décembre 1885.

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF.
Etat de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 11 mars 1880, nous, SAMUEL D. McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et vérifié les timbres judiciaires qui sont nécessaires et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions de l'Acte précité et qui sont mis sous l'autorité de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Agent Fiscal, de l'Auditeur des Comptes Publics, et du Trésorier de l'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il en a été disposé pour le compte des fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous sommes arrivés au résultat suivant, établi dans les livres de l'Agent Fiscal, de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, et que nous certifions correct :

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1884, d'après l'Exposé du Trésorier, déposé dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le 1er jour de janvier 1885, deux cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante piastres..... $298,250 00

Montant des timbres judiciaires retirés du bureau de l'Auditeur des Comptes publics par l'Agent Fiscal pendant l'année 1885, cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante piastres..... $198,250 00

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1885, cent mille piastres $100,000 00

Montant des timbres judiciaires entres les mains de l'Agent Fiscal le 31 décembre 1884, ainsi qu'il appert de l'Exposé du Trésorier, pour l'année 1885, Cent soixante-neuf mille soixante-cinq piastres et vingt-trois cts..... $169,065 23

Montant des timbres judiciaires retirés par l'Agent Fiscal du bureau de l'Auditeur des Comptes Publics pendant l'année 1885, Cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante piastres.... $198,250 00

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal pendant l'année 1885, Trois cent soixante-sept mille trois cent quinze piastres vingt-trois cts..... $367,315 23

Montant des timbres judiciaires vendus par l'Agent Fiscal du 1er janvier 1885 jusqu'au 31 décembre 1885, inclusivement, Quatre-vingt-sept cent trente-cinq piastres quatre-vingt six cts..... $93,735 86

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent fiscal, le 31 décembre 1885, deux cent soixante-treize mille cinq cent soixante-dix-neuf piastres trente-sept cts..... $273,579 37

Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier de l'Etat, le 31 décembre 1884, d'après l'Exposé du Trésorier, déposé dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le 31 décembre 1885, trois cent quatre-vingt-quatre mille cent quatre-vingt-six piastres vingt-quatre cts..... $384,186 24

Et nous certifions en outre que, après examen des livres de l'Auditeur des Comptes Publics, déduction faite des warrants contre le dit Fonds de Dépenses Judiciaires, pendant l'année finissant le 31 décembre 1885, en paiement des montant suivants et pour les objets ci-après réclamés savoir :

Articles de bureaux fournis aux différents officiers de la Paroisse d'Orléans qui y ont droit en vertu de l'Acte précité No 136 de 1880, cinq mille cent soixante-quatre piastres cinquante-huit cts..... $ 5,164 54

Pour le paiement des appointements dits aux divers officiers et employés de la Paroisse d'Orléans qui ont droit au Fonds et sont payables du Fonds au 1er jour de janvier 1885 jusqu'au 31 décembre 1885, inclusivement, quatre-vingt-quatorze mille trois cent quatre piastres quarante-cinq cents..... $94,304 45

Remboursement du montant fourni en vertu de la section 13 de la loi 136, session régulière de 1880, quatre-vingt-six piastres quarante cents..... $86 40

Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le Fonds des Dépenses Judiciaires de l'Etat de la Louisiane, et qui en faisait usage de l'Etat de la Louisiane, pendant le 31 décembre 1885, inclusivement, quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent cinquante-cinq piastres trente-neuf cents..... $99,555 39

En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, accompagnées du sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, le cinquième jour du mois de janvier de l'Ainée de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-six.

(L.S.)

S. D. McENERY,
Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

Elixir Oriental.

L'Elixir Oriental est une liqueur d'un goût très fin et très agréable, possédant de propriétés extraordinaires contre toutes les affections de l'estomac. Il guérit très vite la dyspepsie, active les digestions difficiles, fait disparaître les aigreurs, les vomissements et les gaz de l'estomac, et augmente considérablement l'appétit qui devient impérieux. Par son usage la nutrition se regularise et l'anémie la faiblesse générale, les pâles couleurs disparaissent comme par enchantement. Il combat aussi avec succès les congestions du foie et les irritations de l'intestin, si fréquentes chez les enfants.

Cet élixir est un fortifiant et un tonique de premier ordre; ses merveilleuses propriétés constituantes ont été constatées et appréciées par les médecins les plus distingués de la Nouvelle Orléans, qui l'ont employé avec le plus grand succès.

Dose : Un petit verre avant et après chaque repas.

M. Tarlos,

Cher monsieur—Le cordial que vous avez en la bonté de soumettre à mon appréciation est surtout bon dans les cas de dyspepsie. Il est à la fois stomachique et carminatif, et j'en recommande l'usage à ceux dont l'état bénéficierait de cette classe d'agents.

E. S. LEWIS, M. D.

J'ai fait usage expérimentalement du *Cordial Stomachique de M. Tarlos* et n'hésite pas à affirmer qu'il a été très efficace dans des cas de difficulté de digestion accompagnée de flatulence et de malaise après les repas. Il augmente l'appétit et active rapidement les fonctions de l'estomac.

D. C. HOLLIDAY, M. D.

Certificat de Mlle Angola Casenave.

Pendant quinze années consécutives j'ai souffert de la dyspepsie. Avant cette époque, de nombreux médecins sans en éprouver de bien, la maladie devint chronique ; c'est alors que M. Tarlos m'engagea à faire l'essai de son Elixir. J'en ai pris quatre bouteilles et ne souffre plus, je me crois même guérie, car, depuis le 27 Février je n'en ai plus pris.

ANGÉLA CASENAVE,
Chemin du Bayou, 246.

J'atteste la vérité des lignes qui précèdent en qualité de médecin de la famille.

LÉON FERRIER, M. D. P.

L'Elixir Oriental ne doit sa vogue qu'aux résultats qu'en ont obtenu les personnes qui étaient souffrantes et qui ont été guéries par son usage. Ses propriétés se sont faites sans le secours de la publicité. Avant longtemps, quand il sera mieux connu, il n'y aura pas une famille qui n'en aura au moins une bouteille en réserve en cas de besoin. Il est tout à la fois un aliment, il préserve aussi les personnes bien portantes des souffrances à venir.

L'Elixir est une liqueur très agréable, qui se compose avantageusement à la Grande Chartreuse comme goût et finesse ; et, comme agent curatif il dépasse tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Aux certificats des éminents docteurs qui ont déjà été publiés, vient s'ajouter un autre d'un médecin d'une grande réputation. Le voici :

Je certifie par les présentes que j'ai prescrit **L'Elixir Oriental** dans différents cas de dyspepsie, et j'ai obtenu toute les Résultats promis, et même davantage. Je recommande avec plaisir cette préparation aux personnes qui souffrent de gaz dans l'estomac et dont la digestion est difficile. Je le recommande surtout aux femmes enceintes.

W. R. MANDEVILLE, D. M.
483 rue Magazine

On trouve L'Elixir Oriental chez nombre de pharmaciens et dans beaucoup d'épiceries.

Ces lignes ont pour objet de certifier que j'ai beaucoup souffert de la dyspepsie et de la constipation, et qu'en faisant usage de l'Elixir de quinquina, j'ai été immédiatement soulagée. Je suis âgée de 70 ans ; je recommande volontiers cette excellente préparation à toute personne souffrant d'une mauvaise digestion.

MRE RÉBECCA SNEAD,
Rue Trémé 246.

Nouvelle-Orléans, 1885.

DÉPOT GÉNÉRAL :

AU MAGASIN DE

ANGELO M. & JOSEPH SCIARI

Coin des rues Royale et Douane, Nlle Orléans
Vente en gros et au détail.
Ex-Ordre
12 avril— M. J. VERGNOLLE, 85 Decatur

Succession de Eben W. Dorr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 17,344—Division A.—Attendu que Eben W. Dorr a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du feu Eben W. Dorr, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire dans les jours qui suivent la date du présent, leur droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN,
Greffier.

19 mars—18,23,27

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE D.

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle - Orléans, Lne.,

MARDI, 13 Avril 1886.

Ce tirage aiusi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

Billet entier, $5 ; Fractions--Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders) payables à

New Orleans National Bank,
New Orleans, Lne.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans le Troisième District de cette ville, conformément à un plan déposé au bureau du Sheriff Civil.

Veuve Clémence Bernard vs. Veuve Mary Porpignana, femme de Luther E. Davis et son mari—No. 15,426.

Et Jules V. Charpentier vs. Mme Mary McKay, femme de Luther E. Davis et son mari—No. 16,638.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 avril 1886, à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir :

Dix certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 643, borné par les rues Espagne, St-Avat maintenant Claiborne St-Jean-Baptiste, maintenant Robertson et l'avenue Washington, désignés sur un plan fait par Arthur DeArmas, député voyer de ville, le 1er février 1886, dans copie du dit plan dûment certifiée et déposée au bureau du Sheriff Civil (ci-pour référence) par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I et K, et mesurant conformément au dit plan, au pied après comme suit :

Le lot A mesure trente-deux pieds de face à l'avenue Washington, même largeur dans le fond, par une profondeur de cent trente-cinq pieds.

Le lot B mesure trente-deux pieds de face à la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles et égales.

Le lot C mesure trente-deux pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de cent trente-cinq pieds sur la ligne qui le sépare du lot E et une première profondeur de cent cinq pieds sur la ligne qui le sépare du lot D par une même largeur de trente-deux pieds entre lignes parallèles et égales.

Le lot D mesure trente-deux pieds de face à la rue Espagne, même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent trente-cinq pieds, entre lignes parallèles et égales.

Le lot E mesure trente-deux pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de cent trente-cinq pieds sur la ligne qui le sépare du lot C et une première profondeur de cent cinq pieds sur la ligne qui le sépare du lot F par une même largeur de trente-deux pieds entre lignes parallèles et égales.

Le lot F mesure trente-deux pieds de face à la rue Espagne, même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles et égales.

Le lot G mesure trente-deux pieds de face à la rue St-Avat, maintenant Claiborne, même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles et égales.

Le lot H mesure trente-deux pieds de face à la rue Espagne, même largeur dans le fond sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles et égales.

Le lot I mesure trente pieds de face à la rue St-Jean-Baptiste, maintenant Robertson, même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles et égales.

Le lot K mesure trente pieds de face à la rue St-Jean-Baptiste, maintenant Robertson, même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent trente-huit pieds entre lignes parallèles et égales.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

23 mars—23,30—avril 6,13,20,24.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente de meubles de valeur, &c. au No 166 de la rue Douane.

Lafitte & Duflilo, agents de Mme Veuve Louis Jerrison et als vs Eva Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 16,880—En vertu d'un writ de saisie à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au Bureau du Sheriff Civil de cette ville, le MERCREDI, 31 mars 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Tout le contenu du local No 166 rue de la Douane, comprenant un fort lot de meubles de valeur, installations, effets mobiliers divers, &c, d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

19mars—19,23,27,31

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Charles Munich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 16,612—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'elles en ont pour lesquelles le compte rendu par Charles Munich, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

26mars—26,30—4 av

Succession de Daniel O'Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 17,221—Division D.—Attendu que Timothy O'Regan, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'héritier testamentaire dûtif dans la succession de feu Daniel O'Regan, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

21 mars—21,26,30.

Succession de Henry Bowman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 17,221—Division D—Attendu que Mme Cora Henry Bowman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Bowman, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

21mars—21,26,30

Succession de Charles Feinour.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 17,160—Division C—Opposition.—Attendu que P. S. Walsh, Administrateur de la succession du feu Charles Feinour, décédé intestat, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Feinour, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

17 mars—17,21,26

LISTE DES LOTS :

1 Lot de ...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de ...	25,000, ...	25,000
1 Lot de ...	10,000, ...	10,000
2 Lots de ...	6,000, ...	12,000
5 Lots de ...	2,000, ...	10,000
10 Lots de ...	1,000, ...	10,000
20 Lots de ...	500, ...	10,000
100 Lots de ...	200, ...	20,000
300 Lots de ...	100, ...	30,000
500 Lots de ...	50, ...	25,000
1,000 Lots de ...	25, ...	25,000

PRIX D'APPROXIMATION :

9	Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit.....	$6,750
9	Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit.....	4,500
9	Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit.....	2,250
1,967 Lots se montant à		$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que tous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tou les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5 ; Fractions--Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders) payables à

New Orleans National Bank,
New Orleans, Lne.

ANNONCES JUDICIAIRES

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans le Troisième District de cette ville.

Succession de George Schwab.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 16,085—En vertu d'un ordre de vente en date du 23 février 1886, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 30 mars 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Dix certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Lesseps, Gérod, Fulton et Notre Dame, désignés sur un certain plan connu comme plan de Mr. Board, dûment certifié par Hugh Grant, alors voyer de la municipalité au numéro deux, par les numéros quatre et cinq et les dimensions respectives suivantes, à savoir :

Le lot numéro quatre soixante-vingt-trois pieds huit pouces et demi de face à la rue Notre Dame Neve Levee, et vingt-trois pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Fulton, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds neuf pouces et cinq lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro trois et cent vingt-trois pieds sur la ligne qui le divise du lot numéro cinq ; le lot numéro cinq soixante-vingt-trois pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Notre Neve et vingt-trois pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Fulton, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds neuf pouces et cinq lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro quatre et cent vingt-trois pieds sur la ligne qui le divise du lot numéro six ; le lot numéro six soixante-vingt-trois pieds huit pouces et demi de face à la rue Fulton sur une profondeur de cent vingt-trois pieds neuf pouces et cinq lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro cinq et cent vingt-trois pieds sur la ligne qui le divise du lot numéro sept ; le lot numéro sept soixante-vingt-trois pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Fulton sur une profondeur de cent vingt-trois pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Fulton sur une profondeur de cent vingt-trois pieds neuf pouces et cinq lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro six et cent vingt-trois pieds sur la ligne qui le divise du lot numéro huit.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent. Les dites bâtisses ont été construites en maçonnerie et bois et sont couvertes en tuiles.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

19 mars—19,23,27,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Sheriff Civil du magasin en briques en local No 42 Fulton et 44 rue Front.

La banque des Coloriers de la Louisiane vs J. E. M. Sivori.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 16,740—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 6 avril 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Front, Fulton, Gravier et Poydras, désigné comme lot numéro onze, sur un plan connu sous le nom de J. A. Bergeron, voyer, certifié par Hugh Grant voyer, en date du 12 janvier 1852, déposé au bureau de H. H. Venus, notaire en cette ville. Le dit lot mesure vingt et un pieds trois pouces de face à la rue Front vingt trois pieds, deux pouces et six lignes de face à la rue Fulton sur une profondeur de cent dix-sept pieds un pouce et sept lignes sur le côté de la ligne du lot numéro douze et cent dix-sept pieds un pouce sur le côté de la ligne du lot numéro dix.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent. Les dites bâtisses ont été construites en maçonnerie et bois et sont couvertes en tuiles.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

5 mars—5,12,19,26—avril 2,6

John Mullen vs. Veuve Michael Lyons.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15,375—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 avril 1886, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :

Tous les droits titres et intérêts de Mme Eliza Mullen comme veuve et héritière indivise de Michael Lyons, décédé dans la communauté de Michael Lyons, et de Mme Eliza Mullen, comme veuve survivante en communauté de Michael Lyons, décédé.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

17 mars.—17,21,31—avril 7,14,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur et de bâtisses dans le Troisième District.

Succession de George Schwab.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 16,085—En vertu d'un ordre de vente en date du 23 février 1886, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 30 mars 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Lesseps, Gérod, Fulton et Notre Dame, désignés sur un certain plan connu comme plan de Mr. Board, dûment certifié par Hugh Grant, alors voyer de la municipalité au numéro deux, par les numéros quatre et cinq et les dimensions respectives suivantes, à savoir :

Le lot numéro quatre soixante-vingt-trois pieds huit pouces et demi de face à la rue Notre Neve Levee, et vingt-trois pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Fulton, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds neuf pouces et cinq lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro trois et cent vingt-trois pieds sur la ligne qui le divise du lot numéro cinq ; le lot numéro cinq soixante-vingt-trois pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Notre Neve et vingt-trois pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Fulton, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds neuf pouces et cinq lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro quatre et cent vingt-trois pieds sur la ligne qui le divise du lot numéro six.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Acquis par les défendeurs de Mme Henriette Davidson par acte passé pardevant Wm. J. Castell, notaire, en date du 2 Juillet 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.

18mars—18,25—avril 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

John H. Kelting vs. Mlle Eugène Vandergrift.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 16,261.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 avril 1886, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir :

1° Cinq lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en propriété, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Philip, Soraparu, Water et Delgado, désignés sur un certain plan connu du "D." sur un plan de la ville de Lafayette, fait par Hugh Grant, déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire en la paroisse de Jefferson. Les dits lots sont désignés par les numéros onze, douze, treize, quatorze et quinze, et mesurent comme suit, à savoir :

Les lots onze et douze mesurent chacun vingt-cinq pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Levée, la même largeur en arrière du dit débarcadère public, sur une profondeur de quatre-vingt-six pieds trois pouces et trois lignes, entre lignes parallèles. Le lot numéro treize mesure vingt-cinq pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Water, vingt-cinq pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Levée, sur une profondeur de quatre-vingt-six pieds plus ou moins. Le lot numéro quatorze mesure vingt-cinq pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Water, la même façade sur la rue Levée, sur une profondeur de quatre-vingt-six pieds plus ou moins. Le lot numéro quinze mesure vingt-cinq pieds neuf pouces et quatre lignes de face au débarcadère public, sur une profondeur de quatre-vingt-six pieds un pouce et six lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro quatorze et quatre-vingt-six pieds un pouce sur l'autre côté.

Etant la même propriété acquise par le défendeur John Kelting, de Mme Eugène E. Tardy et autres, conformément à un acte passé pardevant Charles Stringer, ancien notaire, en date du 9 mars 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 mars—3,10,17,24,31—avril 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

James H. Mitchell vs. John Davidson et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 16,469—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 30 mars 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Cinq (5) vaches.
Trois (3) chevaux.
Deux (2) mulets.
Trois (3) charrettes.
Un (1) wagon.
Et un lot d'outils sur la dite H propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.

23fev—26—mars 5,11,18,25,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de cinq lots de terre de valeur dans l'Ilet borné par les rues Philip, Soraparu et Water ou débarcadère public, et la rue Levée—avec les améliorations et marchines, etc., ainsi que le droit de patente et franchises

E. F. Del Bondio vs. Southern Manufacturing and Exporting Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,024—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 avril 1886, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir :

1° Cinq lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en propriété, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Philip, Soraparu, Water ou débarcadère public et Levée, désigné comme lot "D." sur un plan de la ville de Lafayette, fait par Hugh Grant, déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire en la paroisse de Jefferson. Les dits lots sont désignés par les numéros onze, douze, treize, quatorze et quinze, et mesurent comme suit, à savoir :

Les lots onze et douze mesurent chacun vingt-cinq pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Levée, la même largeur en arrière du dit débarcadère public, sur une profondeur de quatre-vingt-six pieds trois pouces et trois lignes, entre lignes parallèles. Le lot numéro treize mesure vingt-cinq pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Water, vingt-cinq pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Levée, sur une profondeur de quatre-vingt-six pieds plus ou moins. Le lot numéro quatorze mesure vingt-cinq pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Water, la même façade sur la rue Levée, sur une profondeur de quatre-vingt-six pieds plus ou moins. Le lot numéro quinze mesure vingt-cinq pieds neuf pouces et quatre lignes de face au débarcadère public, sur une profondeur de quatre-vingt-six pieds un pouce et six lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro quatorze et quatre-vingt-six pieds un pouce sur l'autre côté.

Etant la même propriété acquise par le défendeur John Kelting, de Mme Eugène E. Tardy et autres, conformément à un acte passé pardevant Charles Stringer, ancien notaire, en date du 9 mars 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 mars—3,10,17,24,31—avril 3

E. Stewart Dennee vs. George E. Hovey

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No 9,965—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 24 avril 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Burtheville et dans l'Ilet borné par les rues St. Charles nouvellement Navarre, Colbum, Benjamin et l'Avenue Henry Clay, qui est désignée, par le No. 67 sur le plan original de Burtheville, et la dite portion de terre mesurant cent quinze pieds et cinq pouces de face à la rue St Charles, nouvellement Navarre, sur une profondeur de quatre à l'Avenue Henry Clay de deux cent cinquante-deux pieds sept pouces et sept lignes, et sur une largeur dans le fond de cent vingt pieds et trois lignes. La dite portion de terre forme l'enseignure de l'Avenue Henry Clay et de la